



MINISTÈRE  
DES SPORTS,  
DE LA JEUNESSE  
ET DE LA PREVENTION  
CONTRE LA DELINQUANCE

DELEGATION POUR LA PREVENTION  
DE LA DELINQUANCE DE LA JEUNESSE

.....  
*Le Chef de service*

P O L Y N E S I E F R A N Ç A I S E

N° 0192 / MJP / DPDJ

Papeete, le 11 MARS 2024

## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

### OBJET DU MARCHE

*Organisation de séjours de type « camps ados » à l'attention d'adolescents âgés de 13 à 17 ans.*

Marché établi en application de l'article 321-1 du code polynésien des marchés publics

### Date limite de réception des offres

Lundi 25 mars à 12h (heure de Polynésie française)

### Horaires de réception des plis

Du lundi au jeudi de 7h30 à 15h30

Le vendredi de 7h30 à 14h30

### Nom et Coordonnées du service coordonnateur

La Délégation pour la prévention de la délinquance de la jeunesse (DPDJ), BP 2551, 98713  
Papeete, TAHITI, Polynésie française – Immeuble Lévy, 2e étage, Tél. : 40 50 95 05

[dpdj@administration.gov.pf](mailto:dpdj@administration.gov.pf)

## **I. Information relatives à l'acheteur public**

1° Catégorie : Polynésie française.

2° Nom et coordonnées de l'acheteur : Le Ministère des sports, de la jeunesse et de la prévention contre la délinquance, Papeete, bâtiment administratif, 4e étage, BP 2551 - 98719 Papeete, Tél. : 40468250, courriel : [secretariat.mjp@gouvernement.pf](mailto:secretariat.mjp@gouvernement.pf).

3° Autorité compétente pour mener les opérations de passation et de signature du marché :  
Ministre des sports, de la jeunesse et de la prévention contre la délinquance.

## **II. Objet et caractéristiques principales**

1° Objet : La consultation a pour objet l'organisation de 3 séjours de type « camp ados » pour les adolescents de 13 à 17 ans, pour le compte de la Délégation pour la prévention de la délinquance de la jeunesse, durant les vacances scolaires dont les périodes sont définies dans le règlement de consultation. Chaque "camp ados" est organisé pour 62 adolescents. .

2° Catégorie de prestations à laquelle se rattache le marché : Services.

3° Lieu d'exécution des prestations ou de livraison de la commande  
: Tahiti.

4° Durée du marché : stipulée dans les documents du marché

## **III. Prestations divisées en lots**

Lot n° 1 : « Camp ados » sur la période de vacances scolaires d'avril 2024 ;

Lot n° 2 : « Camp ados » sur la période de vacances scolaires de mai 2024 ;

Lot n° 3 : « Camp ados » sur la période scolaire d'octobre/novembre 2024.

Les modalités de soumission aux lots ainsi que les modalités de leur attribution sont définies dans le règlement de la consultation.

## **IV. Type de procédure**

Procédure adaptée.

## **V. Critères d'attribution**

Les critères d'attribution et les conditions de leur mise en œuvre sont définis dans le règlement de la consultation.

## **VI. Date limite de remise des candidatures ou des offres**

Le 25 mars 2024 à 12 heures (heure locale).

## **VII. Renseignements complémentaires**

1° Adresse auprès de laquelle le dossier de consultation des entreprises peut être consulté, retiré ou téléchargé : La Délégation pour la prévention de la délinquance de la jeunesse (DPDJ), Papeete, TAHITI, Polynésie française – Immeuble Lévy, 2e étage, Tél. : 40 50 95 05  
[dpdj@administration.gov.pf](mailto:dpdj@administration.gov.pf).

2° Contenu du dossier de réponse : Défini dans le règlement de la consultation.

3° Adresse et modalités pour la remise des plis : Les plis devront impérativement parvenir à destination avant la date et l'heure limite de réception des offres sous enveloppe cachetée à l'adresse suivante portant les mentions suivantes : Délégation pour la prévention de la délinquance de la jeunesse Immeuble Lévy, 2e étage Papeete – TAHITI « Avis d'appel à concurrence – Prestation de service portant sur l'organisation de séjours de type « camp ados » à l'attention des adolescents âgés de 13 à 17 ans ». « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

Cette enveloppe doit contenir le dossier de candidature et un dossier d'offre dont les contenus sont définis dans le règlement de consultation avec la mention « pièces de l'offre ».

Les horaires de dépôt au siège de la DPDJ, à l'adresse précitée, sont les suivantes : Du lundi au jeudi de 7h30 à 15h30 Le vendredi de 7h30 à 14h30.

Le pli peut être acheminé par voie postale en recommandé avec avis de réception postal ou déposé sur place contre récépissé, à l'adresse ci-dessous : Délégation pour la prévention de la délinquance de la jeunesse (DPDJ), BP 2551, 98713 Papeete, TAHITI, Polynésie française.

La transmission par fax et par courriel des dossiers de candidatures et des offres n'est pas autorisée.

Pour la Ministre et par délégation

  
Le délégué  
Teiva SHAN

A circular blue stamp is overlaid on the signature. The text around the perimeter of the stamp reads "DELEGATION POUR LA PREVENTION DE LA DELINQUANCE DE LA JEUNESSE" and "DPDJ" is written at the bottom. The words "Le délégué" are printed across the center of the stamp.